

Accueil ► Offre d'emploi TECHNICIEN BIOMEDICAL - Centre hospitalier Jacques Coeur

## OFFRE D'EMPLOI

### OFFRE D'EMPLOI TECHNICIEN BIOMEDICAL - CENTRE HOSPITALIER JACQUES COEUR

Annonce déposée le vendredi 27 avril 2018 à 14h47

Date limite des candidatures : samedi 19 mai 2018

## Etablissement

### Centre hospitalier Jacques Coeur

145, avenue François Mitterrand CS30010

18020 Bourges

[Consulter toutes les offres d'emploi de l'établissement](#)

[Consulter la fiche de l'établissement dans l'Annuaire](#)

[Visiter le site internet de l'établissement](#)

## Site géographique de l'offre

### Centre hospitalier Jacques Coeur

145, avenue François Mitterrand

18020 Bourges

## Détail de l'offre

### Poste proposé

TECHNICIEN BIOMEDICAL

### Contrat(s)

CDD;Détachement;Mutation

### Descriptif

Le Centre hospitalier Jacques Cœur (CHJC) de Bourges est l'établissement support du Groupement Hospitalier du Territoire du Cher qui compte une population de plus de 300 000 habitants.

Le CHJC dispose d'une capacité totale de 965 lits et places répartis sur deux sites (site de Jacques Cœur pour les activités de médecine, chirurgie et obstétrique et de Taillegrain pour les activités liées à la filière personnes âgées).

Il est doté d'un plateau technique consacré à l'ensemble des activités de chirurgie et interventionnelles, d'un service d'imagerie avec scanners et IRM, d'une plate-forme commune SAMU/SDIS, d'un laboratoire de biologie médicale accrédité COFRAC notamment.

Le CHJC emploie 2200 salariés et accueille environ 40 000 urgences par an.

### Activités / Compétences

1. Mise en service des matériels, équipements, installations, systèmes dans son domaine

1.1. Programme les essais et la mise en service des équipements dont il est référent : coordonne avec les fournisseurs et le personnel soignant les essais des équipements lors des phases d'achat, ainsi que leur mise en service et anticipe la logistique des livraisons des équipements.

1.2. Contrôle la conformité entre les bons de commande et de livraison des équipements.

1.3. Effectue la mise en service d'équipements simples ne nécessitant pas la présence du fournisseur

1.4. Renseigne les fiches d'inventaires, appose les étiquettes d'inventaire sur les équipements, remplit et signe les bons de livraison et PV de mise en service.

2. Maintenance des matériels, équipements, installations, systèmes dans son domaine

Afin de faire baisser le taux de pannes et optimiser le fonctionnement des équipements biomédicaux :

2.1. Planifie et assure les maintenances préventives internes des équipements dont il a la charge.

2.2. S'assure de la réalisation des maintenances préventives externes.

3. Intervention technique suite à matériel défectueux

3.1. Gère et traite les demandes d'interventions reçues par téléphone et sur l'application GMAO (Gestion de la Maintenance Assistée par Ordinateur).

3.2. Diagnostique la panne, évalue sa capacité à dépanner et ses besoins en pièces détachées.

3.3. Assure la maintenance corrective des équipements biomédicaux dans la limite de son champ de compétence, sollicite si besoin l'intervention d'un collègue référent ou plus qualifié que lui selon les types d'équipements, d'un prestataire extérieur, ou procède à l'envoi des équipements pour réparation.

3.4. Assure le retour en conformité du matériel et sa remise en service.

3.5. Informe le service concerné de l'état d'avancement de l'intervention.

4. Participation à l'achat de produits / de prestations

4.1. Participe à l'achat de pièces détachées et accessoires et aux choix des prestations de services nécessaires à la réparation des équipements biomédicaux en sollicitant des devis auprès des fournisseurs et prestataires.

4.2. Participe à l'évaluation des équipements biomédicaux lors des procédures d'achat.

4.3. Conseille sa hiérarchie sur l'achat ou le renouvellement de testeurs pour la mise en œuvre de la maintenance et du contrôle qualité des équipements biomédicaux.

4.4. Propose l'achat d'outillage au responsable biomédical afin de répondre aux besoins de l'atelier biomédical.

4.5. Contrôle le contenu des colis reçus et la conformité entre les bons de commande et de livraison des pièces détachées et accessoires.

5. Assistance, conseil et formation des équipes, des utilisateurs

5.1. Assure la formation du personnel soignant à l'utilisation des équipements biomédicaux dans la limite de son champ de compétence et sollicite si besoin l'intervention d'un prestataire extérieur.

5.2. Aide le personnel soignant à la mise en œuvre des équipements biomédicaux et le conseille sur les bonnes pratiques d'utilisation.

5.3. Apporte une expertise technique spécifique à son domaine aux autres techniciens, aux ingénieurs et aux utilisateurs.

6. Vérification, mise en route, pilotage et surveillance des équipements, mise à l'arrêt

6.1. Vérifie le bon fonctionnement et contrôle les différents paramètres des équipements avec les testeurs adaptés, évalue les écarts et effectue des réglages si nécessaire.

6.2. Assure la traçabilité des interventions préventives et correctives, de mise en service et de mise au rebut des équipements dans le logiciel de GMAO.

6.3. Conseille sa hiérarchie sur la vétusté et l'opportunité du remplacement des équipements biomédicaux.

7. Mise en réseau des équipements biomédicaux

7.1. Assure en collaboration avec le service informatique la mise en réseau des équipements biomédicaux et de leurs accessoires et périphériques.

7.2. Travaille en collaboration avec le service informatique à la mise en place de la télémaintenance.

8. Établissement / actualisation et mise en œuvre de procédures, protocoles, consignes

8.1. Met à jour, tout au long du cycle de vie des équipements biomédicaux, la documentation relative à leur maintenance et leur contrôle qualité (documentation technique, inventaire, historique des interventions).

8.2. Etablit des protocoles de maintenance préventive. Définit la périodicité et la procédure de contrôle des équipements en lien avec les responsables du service.

9. Obligations

9.1. Participe aux formations nécessaires à l'accomplissement de ses missions.

9.2. Est amené à se déplacer en dehors du site « Jacques Coeur » pour des interventions sur les sites « Taillegrain » à Bourges et du « GIE IRM » à Saint-Doulchard et participe à la maintenance des équipements biomédicaux du CH de Sancerre.

9.3. Effectue des astreintes biomédicales (une semaine sur cinq car réparties sur cinq techniciens).

Savoir-Faire / Compétences

SAVOIR-FAIRE COMPETENCES

1 Accompagner une personne dans la réalisation de ses activités quotidiennes 3.5 ; 4.1 ; 4.2 ; 4.3 ; 4.4 ; 5.1 ; 5.2 ; 5.3 ; 6.3 ;

2 Choisir et utiliser des matériels, des outils de travail ou / et de contrôle, afférents à son métier 3.2 ; 3.3 ; 3.4 ; 6.1 ;

3 Concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence 8.2 ;

4 Conduire des installations, des équipements relatifs au domaine de compétence, en optimiser le fonctionnement 2.1 ; 2.2 ; 7.1 ; 7.2 ;

5 Évaluer la conformité d'un produit, d'un matériel, d'une prestation au regard des normes internes / externes 3.4 ; 6.1 ;

6 Identifier et diagnostiquer un dysfonctionnement, une panne, le défaut d'un matériel, d'un équipement, une anomalie d'un système 3.2 ;

7 Maintenir et dépanner un matériel, un équipement, une installation et/ou un système relatif à son métier 3.3 ; 3.4 ; 4.1 ; 6.1 ;

8 Utiliser des matériels, des outils de dépannage, de réparation ou de maintenance, relatifs à son métier 3.3 ; 3.4 ; 4.1 ; 6.1 ;

9 Planifier et coordonner des travaux et / ou des interventions (maintenance, entretien et /ou installation de matériels, outils,

équipements, systèmes...) 1. 1 ; 2.1 ;

\* Qualités requises

Capacités relationnelles et sens de la communication

Esprit d'équipe

Rigueur, méthode et conscience professionnelle

Esprit d'initiative, dynamisme

\* Exigences du poste / Diplômes requis

Connaissance du domaine biomédical (équipements-maintenance)

Connaissances en informatique et réseaux

Idéalement Licence Professionnelle Ingénierie et Maintenance Biomédicales ou Certification Professionnelle de technicien supérieur en ingénierie biomédicale hospitalière

BTS ou DUT de Maintenance ou de types Electronique, Electrotechnique, Automatismes Industriels ou équivalents... (pour maintenir les installations/équipements, anticiper les pannes et prendre les mesures de prévention)

V – ORGANISATION DU TRAVAIL

\* Bases de travail :

1 Travail de jour 0 Travail de nuit 0 Service en 12 heures

0 Horaires Fixes 1 Horaires Variables 1 Astreintes 0 Permanences

Base de travail hebdomadaire de 38 heures (7h36 par jour) qui donne droit à 17 jours de RTT.

Horaires variables chaque semaine car arrivée échelonnée des techniciens biomédicaux pour couvrir le créneau 6h30 - 18h00.

Les différents horaires de présence sont :

6h30 – 14h30 / 7h00 – 15h00 / 8h00 – 16h00 / 10h00 – 18h00 (suivi de l'astreinte)

Astreinte à domicile environ une semaine sur cinq de 18h00 à 6h30 les jours ouvrés, ainsi que les weekends et jours fériés.

Véhicule de service. Permis de conduire obligatoire.

---

**Personne à contacter**

pour tous renseignements complémentaires : Madame LEFEBVRE, ingénieur au Biomédical 02 48 48 49 10

Email : caroline.tixier@ch-bourges.fr

---

